



COMBAT OUVRIER

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IV^{ème}
Internationale.

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Samedi 20 septembre 1980

N° 83

PRIX : France 3 F
Antilles 2 F

Editorial

LA VIOLENCE DE L'ETAT EST PLUS DANGEREUSE POUR NOUS QUE CELLE DU G.L.A.

Le chef de l'administration coloniale en Guadeloupe s'indigne puisque les attentats de mercredi matin ont coûté la vie d'un membre des forces armées.

Comprenant pourtant très bien que même alors la seule question qui se pose c'est de savoir qui a la légitimité de son côté, le Préfet ajoute un argument de poids à l'indignation : le G.L.A. ou les « terroristes » de mercredi seraient un « petit groupe dangereux » rejeté par la population et repoussé par toutes les tendances politiques.

C'est aller bien vite en besogne. Le Préfet n'a peut-être pas l'occasion de vivre dans les quartiers populaires, là où s'expriment les sentiments réels de la population, mais ses services de renseignement pourraient lui dire que les attentats du G.L.A. ou ceux de mercredi ne suscitent pas une réprobation unanime, loin de là ! Dans la mesure où ces attentats ont visé jusqu'ici des représentants de l'ordre en place, une fraction apparemment importante de la population soutient moralement ces attentats.

Et c'est le seul vrai problème dans cette affaire. Le reste n'est qu'hypocrisie. La société dans laquelle nous vivons sécrète la violence par tous ses pores et depuis longtemps et sous toutes les formes. La violence existait déjà en Guadeloupe avant l'existence du G.L.A. Et elle existe sous d'autres formes que de petites bombes artisanales mises en place par un groupe de militants.

L'administration n'a-t-elle pas été à l'origine de maintes répressions violentes durant 34 ans de départementalisation avortée que nous avons vécus. Ces 34 ans sont jalonnés de morts à chaque crise sociale grave. Les travailleurs ont fait à chaque instant de leurs luttes connaissance avec les mousquetons de la gendarmerie ou les mitrailleuses de la C.R.S.

En 1967 des dizaines de jeunes et de travailleurs ont été tués et estropiés et souffrent encore aujourd'hui dans leur chair de cette répression sauvage.

Le préfet de la Guadeloupe parle du danger que fait courir le « terrorisme aveugle ». Soit ! Mais alors le terrorisme aveugle des C.R.S. et des Gendarmes qui tirent sur tout ce qui bouge en cas de mouvement social important ! Et quel danger ne représente pas ces bandes armées — infiniment plus puissantes que le G.L.A. — avec des hommes entraînés et prêts à tuer. Le pouvoir estime avoir le droit de s'opposer par la violence aux aspirations de la population guadeloupéenne. Mais ce pouvoir ne tire sa légitimité que de sa domination militaire et de son contrôle sur l'économie des Antilles.

La domination de l'administration coloniale sur la Guadeloupe a des conséquences néfastes pour la population. L'économie est complètement désorganisée. Les jeunes sont poussés vers l'émigration, la population active vieillit. Et le désespoir et la colère s'installent. Voilà ce qui alimente l'action d'un groupe comme le G.L.A.

Suite page 4

C'EST L'ADMINISTRATION COLONIALE QUI A SEMÉ LA VIOLENCE

Les attentats à la bombe contre un Boeing de la Compagnie « Air-France » et des bateaux de la Marina ont été l'occasion pour le préfet de Guadeloupe de faire un communiqué dans lequel il dit très nettement son intention de réprimer et de renforcer les dispositifs policiers.

Utilisant pleinement le fait que ces attentats ont causé la mort d'un artificier de l'armée, le préfet a qualifié de « criminels » ces actes et a même invité la population à la recherche de leurs auteurs.

Mais ni la répression, ni le renforcement du dispositif policier n'y changeront rien du tout si ce n'est que le pouvoir colonial suscitera chaque jour davantage d'opposition à sa politique.

En réalité c'est dans la perpétuation du système colonial depuis trois siècles aux Antilles qu'il faut chercher les vraies raisons de ces actes terroristes.

Les populations de Guadeloupe et de Martinique en ont de plus en plus assez du chômage et de la déchéance sociale qui l'accompagne.

Des milliers de jeunes en ont assez de l'exil forcé que leur proposent de façon cynique les représentants du pouvoir colonial, de la solitude et du désarroi que leur impose la vie en France.

Les travailleurs, les jeunes en ont également assez du racisme officiel que perpétue en Guadeloupe et en Martinique un système colonial qui fait des blancs les gouvernants et de la majorité noire les gouvernés, les colonisés.

La population laborieuse en a aussi assez des licenciements, des bas salaires, de la répression patronale et du mépris avec lequel les patrons les traitent.

Les jeunes, les travailleurs et toute la population des Antilles en ont assez des injustices criantes, de l'absence de liberté et de l'étouffement culturel que trois siècles de colonialisme ont entretenu et perpétuent dans nos pays.

Ce sont donc toutes ces raisons qui sont à l'origine du profond mécontentement de la population en Guadeloupe et en Martinique, mécontentement qui un jour ou l'autre finit par s'exprimer par des actes terroristes



Photo Geber

comme ceux perpétrés dans la nuit du mardi 15 en Guadeloupe.

Alors le pouvoir aura beau réprimer, s'en prendre à la population, multiplier les contrôles policiers, il ne fera qu'accroître le mécontentement de cette population contre sa présence.

Dans un tel climat le préfet G. Maillard a vraiment du culot quand il invite cette même population à aider le pouvoir dans sa sale besogne répressive. Ce n'est pas au représentant du pouvoir colonial à juger des méthodes de lutte utilisées par ceux que ce pouvoir a poussés à la révolte. En temps utile les tra-

vailleurs sauront se prononcer sur telle ou telle méthode à accepter ou à rejeter. La dignité des hommes et des femmes de Guadeloupe leur commande de refuser toute collaboration avec le pouvoir colonial.

Bien au contraire, il faut empêcher ce pouvoir de réprimer la population et les militants révolutionnaires et anti-colonialistes à l'occasion de ces attentats.

C'est aux organisations révolutionnaires et anti-colonialistes, quelle que soit leur appartenance politique, qu'il appartient de lutter ensemble pour s'opposer à toute tentative de répression.

LES NOUVEAUX ATTENTATS INAUGURENT UNE REPRESSION ACCRUE

Dans la nuit du mardi 15 septembre au mercredi 16 septembre des attentats étaient commis simultanément à la Marina du Bas du Fort et à l'aéroport du Raizet.

Des bombes explosaient vers 3 H 30 du matin détruisant à la Marina un bateau d'un particulier et une vedette de la gendarmerie.

À l'aéroport une première explosion endommageait une aile du Boeing 727 reliant Pointe-à-Pitre à la Guyane. Une seconde explosion produite vers 6 H 53 devait causer la mort d'un artificier de l'armée qui tentait de désamorcer une autre bombe placée sur l'autre aile de l'avion.

Au moment où nous écrivons, cette série d'attentats n'a toujours pas été revendiquée.

Cependant la presse officielle, notamment FR3, n'a pas manqué de faire allusion au Groupe de Libération Armée (G.L.A.) faisant

le lien entre ces attentats et ceux perpétrés il y a quelques mois contre le studio de FR3 et le directeur des Nouvelles Galeries.

Suite à ces attentats le Préfet Maillard est intervenu sur les ondes laissant clairement entendre qu'il allait durement réprimer. Du

reste dès mercredi matin fouilles et contrôles sur les routes commençaient.

En tout cas une chose est sûre : l'importance des dégâts causés et les objectifs visés par les auteurs de ces attentats ne manquent pas d'inquiéter fortement les représentants du pouvoir colonial en Guadeloupe.

LA CRISE DU LOGEMENT EN MARTINIQUE

Voir article en page 2

MARTINIQUE : LE LOGEMENT EN CRISE

UN PROBLÈME CRUCIAL

Le problème du logement est un des problèmes majeurs en Martinique, non seulement à Fort-de-France où la concentration urbaine a connu un accroissement considérable en quelques années, mais aussi dans les communes. Cependant c'est essentiellement dans l'agglomération constituée par Fort-de-France et ses environs immédiats, Schœlcher et Lamentin, qui regroupe plus du tiers de la population totale, que le problème se pose de façon dramatique.

S'il y a crise du logement, et crise aigüe, c'est parce que le rythme de construction n'a pas suivi le rythme d'évolution de la population qui est passée de 239 000 habitants en 1954 à 308 000 en 1980, avec une pointe de 330 000 habitants atteinte en 1971 et résorbée depuis essentiellement par le phénomène de l'émigration.

La croissance spectaculaire de Fort-de-France est due à deux phénomènes : d'une part la ville a bénéficié en premier lieu de la poussée démographique générale des années 54 à 67, d'autre part dans les mêmes années les campagnes se sont vidées et une émigration interne massive s'est faite des communes en direction de Fort-de-France. Ainsi de 1954 à 1967, la capitale a absorbé plus de 45 000 habitants supplémentaires et a pratiquement doublé sa population. C'est ce qui explique la prolifération des quartiers pauvres et des bidonvilles qui se sont installés à la ceinture de la ville : Texaco, Volga, Morne Pichevin, Trenelle, Citron.

Les habitants de ces quartiers très populaires ont occupé des terrains et y ont installé leur case, dans un environnement particulièrement insalubre. Au fil des ans, les installations se sont renforcées, les gens construisant en dur lorsqu'ils le pouvaient, et de provisoires ces logements sont devenus permanents.

LES SOCIÉTÉS D'H.L.M. INCAPABLES DE RÉPONDRE AUX BESOINS

Pourtant dans la même période un effort était fait pour la construction de nouveaux logements destinés à accueillir cet afflux de population nouvelle dans la capitale. La société d'H.L.M. (à cette époque la S.I.M.A.G.) construisait les logements des cités Dillon, Godissart, Bon Air... en tout quelques 6 500 logements dont 4 700 à Fort-de-France. Mais la société devait mettre fin à ces activités et arrêter son programme de construction dans les années 71-72, lorsque le gouvernement, en la personne de VIE, secrétaire général des D.O.M. décidait de couper tous les crédits de construction de la Martinique, essentiellement utilisés par la S.I.M.A.G. Le prétexte invoqué alors était les problèmes que rencontrait la S.I.M.A.G. avec ses locataires qui refusaient de payer les augmentations considérables de loyer décidées par la direction de la société. Depuis cette date, la S.I.M.A.G. ne construit pratiquement plus, la société d'H.L.M. Ozanam a pris alors le relais et de 70 à 80 a construit environ 2 500 logements.



Il existe actuellement une deuxième société d'H.L.M., la Société Martiniquaise d'H.L.M., qui a été créée en 1971, depuis la disparition de la S.I.M.A.G. Cette société a construit plus de 2 600 logements depuis sa création.

Actuellement, les deux sociétés ont en projet 870 logements, dont un peu plus d'une centaine seulement sur Fort-de-France et près de 300 dans les communes avoisinantes, Ducos et Lamentin.

Ces chiffres sont très bas comparés aux demandes enregistrées par les deux sociétés : 9 500 à Ozanam, 4 000 à la Société Martiniquaise. Ainsi 13 500 personnes sont inscrites dans les dossiers des sociétés d'H.L.M. et attendent en vain un logement.

Mais il est évident que ces chiffres ne recouvrent pas tous les demandeurs de logement, car bon nombre d'entre eux, découragés par la longueur des listes d'attente, ne remplissent pas de dossier. D'autres s'accommodent d'une maison qu'ils ont construite peu à peu par leurs propres moyens dans les quartiers périphériques, même si ceux-ci sont insalubres.

Enfin, nombreux sont ceux dont les revenus sont trop bas ou trop irréguliers pour qu'ils puissent prétendre payer le loyer relativement élevé que demandent les sociétés d'H.L.M., et qui se contentent d'un logement minable ou de la location d'une ou deux pièces dans une case. Ceux-là non plus ne posent pas de demande.

UNE SPECULATION SANS FREIN SUR LES LOGEMENTS

Donc il faut estimer que le nombre de demandes réelles de logement est bien supérieur à celui des demandes enregistrées par les sociétés d'H.L.M. En 1974 ce nombre était évalué à 40 000 ! Ce qui est énorme pour une population d'un peu plus de 300 000 habitants. Autant dire que dans de pareilles conditions, ce sont essentiellement les jeunes chômeurs, les femmes seules et sans travail, les ouvriers et employés, qui souffrent du manque de logement, (et de logement bon marché) et qui connaissent les problèmes de surpopulation des logements. Ce sont eux également qui sont les premières victimes de la spéculation effrénée qui s'est instituée à Fort-de-France sur le logement, de la part de particuliers propriétaires qui louent le moindre appartement ou la moindre pièce, souvent sans confort, à des prix prohibitifs. Ainsi une misérable pièce de 4 m², en bois, avec l'eau et les toilettes à l'extérieur, atteint facilement 400 à 500 F de loyer mensuel. Un deux-pièces dans une maison en bois rongée par les termites et envahie par les ravets, sans aération convenable, ne comprenant que le strict minimum de confort, coûte entre 600 et 800 F. Un studio ou un petit F2 dans un bâtiment en dur, à Fort-de-France ne peut pas être trouvé à moins de 1 000 F actuellement, et atteint facilement 1 400 F. Quant aux appartements plus vastes, leur prix sont en proportion, des loyers de 1 500, 1 800, 2 000 F par mois étant couramment demandés par les propriétaires. Faute de choix, les locataires sont obligés de passer par les conditions de ces propriétaires rapaces.

LES SOCIÉTÉS D'H.L.M. SOCIÉTÉS CAPITALISTES ET NON OEUVRÉS DE BIENFAISANCE

Les sociétés d'H.L.M. sont des sociétés immobilières comme les autres, mais qui ont la particularité d'être tenues de réaliser nombre de logements sociaux. Moyennant quoi l'état leur accorde des prêts très avantageux.

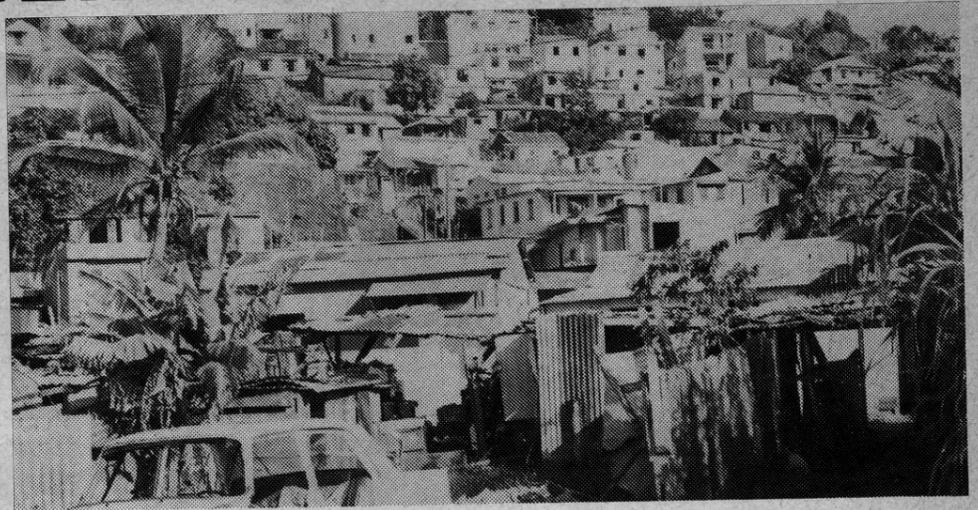
Les sociétés d'H.L.M. de la Martinique sont donc financées par des emprunts contractés auprès de l'Etat, et ces fonds proviennent essentiellement des dépôts des caisses d'épargne et de la Caisse nationale de prévoyance, autrement dit l'argent des petites gens !

Une seule catégorie de logements, les P.R.I. (Programme de résorption de l'habitat insalubre) est subventionnée à 55 % par l'état. Mais ils sont très peu nombreux en Martinique.

C'est avec le montant des loyers perçus que les sociétés remboursent les prêts consentis par l'état et réalisent également d'importants bénéfices.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le conseil d'administration de la société Ozanam est composé de capitalistes bien connus comme Georges de Nègri, Maurice Madkaud, Bertrand Assier de Pompignan, et si son P.D.G. est Marcel Plissonneau-Duquesne, dont le nom associe l'industrie rhumière à l'import-export. Quant à la Société Martiniquaise d'H.L.M., elle n'est pas en reste dans la composition de son conseil d'administration. On y retrouve les noms de capitalistes comme Robert Vilo ou Jean Saint-Prix, et des organismes comme la Chambre de Commerce et d'Industrie, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas là pour venir en aide aux nécessiteux.

Ceci montre bien que le but de ces sociétés d'H.L.M. n'est pas uniquement de construire des logements « sociaux », mais qu'elles y trouvent également un certain profit. D'ailleurs le nombre de logements réellement bon marché qu'elles proposent est finalement assez réduit, et de nombreux appartements sont loués assez cher par rapport à la clientèle modeste à qui ils sont (en principe) destinés en priorité. Mais il faut constater que dans ces H.L.M. logent beaucoup de gens qui ont des revenus confortables, comme les fonctionnaires, et qui parfois même possèdent une villa ou un autre appartement qu'ils louent pour des sommes très élevées, à des locataires moins favorisés qu'eux. Cette pratique est très courante et soulève à juste titre l'indignation de nombreux travailleurs.



L'ETAT, LE PREMIER RESPONSABLE DE LA CRISE DU LOGEMENT

L'état consent donc des prêts à ces sociétés d'H.L.M. puisés dans les économies des petits épargnants français et martiniquais. Depuis 78, une enveloppe est attribuée chaque année à la Martinique dont le montant, nettement insuffisant, est réparti par le préfet en trois postes : les H.L.M., la prime au logement, les parcelles viabilisées. Le montant de cette enveloppe pour l'année 81 par exemple ne permettra le lancement que de 366 nouveaux logements (dont une petite partie seulement à Fort-de-France), ce qui est dérisoire par rapport aux besoins.

Ainsi c'est l'Etat qui décide du rythme de la construction en Martinique. De même qu'il peut décider, en coupant les crédits comme en 1971 pour la S.I.M.A.G., d'arrêter complètement un programme de logement.

Pourtant ces crédits avancés aux sociétés d'H.L.M. ne lui coûtent pas un sou, puisqu'il les sort des caisses d'épargne.

Le gouvernement français est parfaitement au courant de la situation de crise extrêmement grave du logement à la Martinique. Il en est d'autant mieux averti qu'il en est le principal responsable. Ses spécialistes, ses chercheurs et ses scientifiques ont fait de nombreuses études sur l'évolution démographique de la Martinique et sur les problèmes de l'habitat qui y correspondent. L'état français connaît exactement les besoins de la population martiniquaise dans ce domaine, à l'unité près.

Mais il ne s'en préoccupe nullement, car tel n'est pas son souci.

Et dans le domaine du logement, comme dans celui de l'emploi, de l'agriculture, et de tout ce qui touche à l'amélioration de la vie de la population martiniquaise, l'état français montre le même mépris, le même je-m'en-fichisme. Pour l'Etat français la Martinique est bien une colonie et traitée comme telle.

POUR RÉGLER LE PROBLÈME DU LOGEMENT : UNE MOBILISATION DES TRAVAILLEURS QUE LA MUNICIPALITÉ PROGRESSISTE DE FORT-DE-FRANCE NE VEUT PAS ENGAGER

Face à un tel problème, la municipalité progressiste de Fort-de-France est venue en aide aux plus démunis en autorisant les occupants des bidonvilles comme Volga, Trenelle, etc. à édifier leurs cases sans tracasseries administratives, puis en aménageant plus ou moins ces quartiers pour y amener au moins l'eau, l'électricité, et y organiser le ramassage des ordures, de façon à limiter dans la mesure du possible les risques d'épidémies. Mais il n'en reste pas moins que ces quartiers sont toujours insalubres, surpeuplés, et méritent toujours le nom de bidonvilles. L'aide de la municipalité s'est également manifestée par l'octroi de terrains communaux aux sociétés d'H.L.M. pour y construire des immeubles ou des parcelles viabilisées.

Cependant, la municipalité de Fort-de-France, contrôlée par le Parti Progressiste Martiniquais, s'est bornée à soulager les maux les plus pressants des habitants des quartiers les plus pauvres. Bien sûr, elle a également

dénoncé, tout comme le P.P.M., l'insuffisance criante de logements, et a souligné l'ampleur des besoins de la population travailleuse en matière d'habitat. Mais son action n'a jamais dépassé ces limites.

La municipalité progressiste n'invite pas la population à s'occuper elle-même du problème du logement. Pourtant dans ce domaine les travailleurs mobilisés peuvent régler une grande partie de ces questions.

Ainsi la première action à mener, et qu'il serait facile d'organiser si tous les travailleurs y participent, est la chasse aux petits et moyens exploités qui spéculent sur les prix des logements et se font des fortunes en louant le moindre appartement ou la moindre case à des prix exagérés. Une vaste enquête menée par des milliers de travailleurs à travers toute la ville permettrait de recenser les logements vides et les résidences secondaires des riches qui restent inoccupés la majeure partie de l'année. Elle permettrait aussi de connaître dans le détail ceux qui possèdent plusieurs appartements qu'ils n'occupent pas, ou qu'ils sous-louent en faisant des bénéfices considérables. Les travailleurs pourraient alors mettre fin à ces pratiques et interdire la spéculation sur le logement, occuper les logements vides, etc...

Bref, ils auraient un contrôle total sur la situation du logement dans tous les quartiers. Il serait aussi possible d'appeler les habitants des quartiers encore insalubres à se mobiliser pour reconstruire eux-mêmes leurs quartiers, pour les aménager correctement selon un plan d'ensemble, bâtir de nouvelles maisons, assainir les zones dangereuses et agrandir les zones d'habitat en utilisant les terrains de la commune, ou en occupant des terrains inutilisés par leurs propriétaires.

Parallèlement il faudrait engager des actions de protestation, des manifestations massives contre l'état colonial pour l'obliger à prendre en compte les besoins de la population et à mettre en œuvre de grands chantiers de construction.

Tout cela est possible, mais suppose la mobilisation de la population travailleuse et sa participation active à l'œuvre collective de reconstruction, de contrôle sur les propriétés et de lutte contre le gouvernement colonial.

Or la municipalité progressiste de Fort-de-France, n'appelle pas les travailleurs à de telles actions. Elle se prétend « le bastion de résistance » contre le colonialisme, mais elle n'engage pas les travailleurs à participer de fait à cette résistance et à prendre leurs affaires en main. Elle les engage plutôt à compter sur les réalisations de la municipalité et à rester passifs dans l'attente qu'on leur viendra en aide.

Ce n'est pas par manque d'imagination ou manque de compétence que la municipalité P.P.M. cantonne les travailleurs à ce rôle passif et ne fait aucun appel à leur participation et leur mobilisation. C'est parce que telle n'est pas sa politique. Elle ne tient nullement à voir s'exercer un contrôle des travailleurs sur les affaires publiques, qui pourrait les amener à prendre conscience de leur force, de leur pouvoir, et les engager à demander des comptes à ceux qui les dirigent, y compris aux responsables de la municipalité eux-mêmes. Et cette attitude est une attitude commune des municipalités en Martinique, quelle que soit leur couleur politique, de la droite à l'extrême gauche. Aucune ne désire une ingérence des masses dans ses propres affaires. Aucune n'invite les travailleurs à prendre en main leurs problèmes quotidiens et à leur trouver eux-mêmes une solution. Car cela serait la porte ouverte à une action et à un pouvoir autonomes des masses, ce qu'elles ne désirent nullement susciter ni voir naître.

Le problème du logement est un problème urgent et important, et qui concerne au premier chef les travailleurs. Il est en leur pouvoir de le prendre en main et de le régler, car dans ce domaine il n'est rien que les travailleurs conscients et mobilisés ne puissent entreprendre et mener à bien. Mais ils ne pourront compter dans cette affaire ni sur la municipalité progressiste de Fort-de-France, ni sur le P.P.M. pour les encourager dans cette voie.

DES TERRES DE CAPESTERRE-BELLE-EAU

Le comité dénonce le mauvais coup qui vient de leur être porté à Marquisat. Dans la journée d'hier — mardi 16 — Max Martin faisait pénétrer quatre tracteurs sur les terres occupées et détruisait ainsi les jardins patiemment cultivés depuis plusieurs mois par les occupants.

Cette forfaiture s'explique par la volte face de la préfecture qui contredit sa parole et sa signature. Le préfet de la Guadeloupe après avoir annoncé publiquement que les terres pour constituer des jardins ouvriers étaient débloquées, a rendu ces terres à Max Martin. Aujourd'hui près de cinq hectares de jardins viennent d'être détruits parce que Max Martin a la prétention de vendre ces terres occupées à des riches pour des sommes allant à plus de dix millions anciens.

Les travailleurs et les chômeurs de Capesterre Belle-Eau se tiennent à ce qui avait été décidé à la Préfecture : douze hectares sur Moulin-à-Eau-Mineur et des terres de Marquisat.

Nous rappelons au public que les terres occupées avaient déjà été attribuées lors de la fermeture de l'usine Marquisat aux travailleurs

de la région. Mais par une astuce juridique Max Martin s'en était emparé.

Nous soupçonnons l'opposition de la préfecture d'être une façon d'empêcher les Guadeloupéens de planter des cultures vivrières pour favoriser l'importation de produits alimentaires de France.

Nous posons encore la même question : Max Martin est-il un citoyen spécialement protégé ? Est-il au dessus des lois ? (Il peut frapper et blesser impunément un travailleur, il peut voir annuler une dette de plus de 200 millions à la Sécurité Sociale et rester président du conseil d'administration de cet organisme !).

Dans ce cas les travailleurs-occupants ne céderont nullement sur leur droit à faire des cultures vivrières sur les hectares de terres laissées en friche par Martin ou vendues pour des lotissements à de riches acquéreurs.

Ce matin mercredi 17, les occupants sont présents dans les terres et recommencent à planter, malgré la présence massive de forces de gendarmes mobiles. Rien n'entamera notre détermination.

L'hôtel des Alizés subira-t-il le même sort que le Copatel ?

L'hôtel les Alizés au Moule risque d'être fermé. Depuis le mois de juin la direction de l'hôtel n'a pas payé les employés. Ceux-ci ont manifesté leur mécontentement par l'intermédiaire de leurs syndicats et sont intervenus auprès de la municipalité du Moule.

A la suite d'une réunion entre le Maire, la direction de l'hôtel et les employés un certain nombre de dispositions ont été prises : la municipalité s'est engagée à supporter quelques frais. Elle a promis de verser 30 % de leur salaire aux 40 employés de l'hôtel, les 70 autres pour cent restant à la charge de l'entreprise, et d'aider à l'entretien des abords de l'hôtel (voierie...).

Voilà des capitalistes qui ont la chance de trouver une municipalité complaisante qui vole à leurs secours ! Ils pourront aisément supporter les difficultés de la morte saison.

Ces mêmes capitalistes qui reçoivent aussi de grosses subventions de l'Etat n'hésitent pas à fermer leurs hôtels pour aller faire fortune ailleurs ou laisser la place à d'autres. Tel a été le cas de l'hôtel Copatel, dans la même région du Moule. Les hôtels Caravelle et Fort Royal en Guadeloupe ainsi que le Hilton et le Diamond-Roc en Martinique ont subi le même sort. Certains de ces hôtels ont été rachetés par des gros trusts rapaces tels le Club Méditerranée ou le PLM.

Tel est la conséquence de toute une politique en matière touristique basée avant tout sur l'enrichissement de grosses sociétés et

mal adaptée aux besoins réels du pays.

Des milliards sont consacrés à la construction des grands hôtels de luxe qui après quelques années de fonctionnement ferment leurs portes. Les grosses sociétés capitalistes qui se remplissent les poches dans l'hôtellerie déclarent faillite pour réinvestir ailleurs. Elles sont exonérées de charges fiscales pendant un certain nombre d'années, le temps de faire des profits. L'état leur accorde d'énormes subventions sous prétexte de développer le tourisme. Les ministres qui viennent en visite aux Antilles ne cessent de chanter que l'avenir économique de la Guadeloupe et de la Martinique se trouve dans le tourisme.

En tout cas s'il est un domaine où l'échec de la politique du gouvernement est patent c'est bien celui-là.

DIJOU D A MAYOTTE :

PARTISAN

DE LA LIBERTE

D'EXPRESSION

« Il faut qu'à la radio tous les partis politiques puissent s'exprimer. Il faut qu'on leur organise des débats publics avec tous les représentants de la vie politique. Les Mahorais ne doivent pas avoir peur de parler entre eux de leur avenir ».

Eh non, ce ne sont pas là les déclarations d'un quelconque opposant au colonialisme à Mayotte. Cette déclaration a été faite par Paul Dijoud lui-même au cours de son séjour dans l'île de l'Océan Indien sous domination française.

Il se trouve que dans l'île de Mayotte de tels dégâts peuvent favoriser les positions du gouvernement français. Ce dernier veut en effet garder à l'île son statut de territoire pour rester en bons termes avec les pays voisins et parce que cela ne lui coûte rien. Le gouvernement s'oppose en cela aux positions de ses partisans sur place qui seraient pour une départementalisation.

Il ne viendrait pas à l'idée une minute au sieur Dijoud de faire les mêmes déclarations en Guadeloupe ou en Martinique.

Comme quoi la démocratie ne vaut que tant qu'elle arrange ces messieurs.

MANUFRACTURE : AU NOM DE LA RENTABILITE
LES PATRONS LICENCIENT

Après plus de quatre ans de crise la société Manufrance de Saint-Etienne semble atteindre le terme de son existence. En effet, selon toute vraisemblance l'assemblée des actionnaires prévue pour le 25 septembre déposera son bilan, supprimant plusieurs milliers d'emplois parmi les 1875 salariés de l'entreprise et les six mille autres travaillant dans la sous-traitance des produits de Manufrance.

Ni l'Etat ni les capitalistes ne semblent prêts à avancer la somme de 150 millions nécessaire pour renflouer les caisses de la société, car il jugent que Manufrance n'est pas rentable. Ils mettent comme préalable à tout financement de la société, la mise au point et l'application d'un plan de restructuration. Ce plan devra, selon eux, prévoir une compression importante du personnel.

Manufrance est en crise. Pour conserver leur profits les capitalistes et leur Etat estiment que ce sont les travailleurs qui doivent faire des sacrifices. Il en est toujours ainsi. En période de crise, les capitalistes licencient, rognent sur les avantages des travailleurs. Dans la sidérurgie au début de l'année, à la société Franco-Belge il y a un mois, en France, comme ils le font aux Antilles, les seules solutions qu'ils conçoivent sont des restrictions pour les ouvriers : licenciements, diminution de salaire.

Les travailleurs de Manufrance sont très combattifs. Ils se sont même emparés du stock d'armes de l'entreprise. Leur position est néanmoins très difficile à défendre. Ils sont obligés de lutter pour défendre leur emploi menacé, et leurs grèves, leurs manifestations

n'ont pas beaucoup de prise sur les capitalistes lorsque ceux-ci sont déjà décidés à réduire les activités de l'entreprise.

Les syndicats et en particulier la C.G.T. ont pris la tête de la lutte contre les licenciements.

Mais jusqu'à présent c'est sur les seuls travailleurs de Manufrance qu'ils font reposer tout le poids de la lutte contre les licenciements. Pourtant il existe dans la région, des entreprises qui, malgré la crise se portent bien et continuent à empocher de super-profits. C'est le cas notamment de Michelin.

En faisant entrer en lutte les travailleurs de ces entreprises, les organisations syndicales feraient beaucoup plus mal aux capitalistes et pourraient obliger eux et leur Etat à revenir sur les licenciements des travailleurs de Manufrance.

QUAND « JA KA TA » SOUTIENT
LES POLITICIENS CORROMPUS DE LA
DOMINIQUE

« JA KA TA » consacre dans son dernier numéro un article aux élections de la Dominique et le rédacteur est amené naturellement à parler du DLM (Dominica Liberation Movement), parti regroupant à la fois communistes proches de Moscou, sympathisants castristes et trotskystes.

Une explication nous est d'abord donnée sur la formation du DLM qui, effectivement est composé à l'origine, en juin 1979, de plusieurs formations politiques qui ont réclamé et obtenu dès le mois de juillet de la même année le départ de l'ex-premier ministre Patrick John et qui ont soutenu les manifestations populaires contre ce gouvernement.

Mais là où les rédacteurs de « JA KA TA » travestissent totalement la vérité, c'est lorsqu'ils expliquent le renforcement du parti de droite d'Eugénia Charles (Freedom Party) par le fait que la fraction trotskyste « WPV » « Working People's Vanguard » aurait lancé toute une série d'attaques contre les autres tendances du DLM et brisé l'alliance en s'en prenant à des hommes comme Mike Douglas... JA KA TA l'exprime en ces termes : « ... Malheureusement du fait en particulier du WPV cette alliance ne pourra pas accomplir l'ensemble de sa mission. Cette formation lança en effet toute une série d'attaques contre les autres membres du DLM et en particulier contre Mike Douglas. Toutes ces actions auront pour résultat un renforcement du Freedom Party d'Eugénia Charles ».

Notons d'abord que le WPV est un petit groupe n'ayant qu'une influence restreinte sur la population dominicaine et on voit mal, comment il aurait pu peser ainsi d'un poids tel dans la balance politique qu'il devienne le grand responsable de la défaite du DLM, de la gauche dominicaine, et celui de la victoire du Freedom Party. C'est en réalité plus dans la politique menée par les différentes organisa-

tions qui seront amenées à créer le DLM en juin 1979 (y compris les dits trotskystes) et ensuite dans la politique du DLM lui-même, toutes tendances confondues qu'il faut voir, tout au moins en grande partie, l'échec qu'il a subi aux dernières élections et la victoire écrasante du Freedom.

En effet, dès les premiers mois de 1979, le mouvement qui allait aboutir à l'éviction de Patrick John avait réalisé une large unité politique contre ce dernier. Toutes les organisations sans exception, à l'époque, réclamaient le départ de P. John. On se souvient que le mécontentement des travailleurs et de l'ensemble de la population s'était largement exprimé par plusieurs grèves d'abord et ensuite par une longue grève générale qui avait paralysé tout le pays, ainsi que par les manifestations de masse devant les bâtiments officiels. Mais, aucune des organisations et des hommes composant l'opposition de gauche et qui allaient constituer le DLM n'a mené une politique défendant réellement les intérêts des travailleurs, leur expliquant de ne compter avant tout que sur leur propres forces, une politique destinée à combattre les illusions qu'avaient les travailleurs en des hommes comme Seraphine par exemple. Car, de tels hommes ont pu, face à un Patrick John honni par la population, apparaître facilement aux yeux des travailleurs comme des hommes de changement, de renouveau, alors qu'en réalité ils étaient tous de la même veine ; des hommes politiques boutgeois, incompetents, corrompus et soumis à l'impérialisme.

Bien au contraire, les organisations du DLM se sont toutes rattachées au char de Seraphine contre Patrick John en une sorte d'union sacrée. Et le fait même que trois leaders du DLM : Athie Martin, Mike et Rosie Douglas aient été membres du gouvernement, respectivement : ministre de l'agriculture, ministre

des finances et sénateur du gouvernement montre bien les limites de la politique du DLM et son suivisme par rapport à Seraphine (lui-même ancien ministre de P. John et pendant longtemps membre du même parti). Le fait que, après quelques mois, Rosie Douglas et Athie Martin furent exclus du gouvernement ne change rien à l'affaire.

Et le journal JA KA TA de nous présenter des hommes aussi corrompus que Mike Douglas ou même Oliver Seraphine sous un jour favorable... !

Bien, prenons Mike Douglas par exemple ! Il fut ministre des finances dans le gouvernement de P. John, ce qui ne l'a pas empêché de façon démagogique, à la faveur du mécontentement populaire de se montrer un des plus fervents détracteurs de P. John, son ancien premier ministre. Il fut ensuite ministre des finances dans le gouvernement de O. Seraphine.

Dans ces deux gouvernements, la corruption, les trafics, les scandales se sont succédés régulièrement. Mike Douglas n'y était nullement étranger quand il n'en était pas lui-même directement responsable. En particulier c'est lui qui, pour soi-disant redresser l'économie du pays a signé il y a plusieurs mois un accord, avec un gros trust californien, accord qui mettait pratiquement le pays sous la coupe totale de cette société et qui le livrait aux appétits de quelques gros capitalistes. On apprendait par la suite que cette société comprenait une partie de capitaux iraniens et était dirigée par un véritable escroc international. En échange, le gouvernement de la Dominique et Mike Douglas accordaient à cette société le droit de représenter diplomatiquement le pays à l'étranger et de délivrer des passeports y compris à des Iraniens proches du Shah... (cela JA KA TA lui-même est contraint d'en parler au début de l'article). Par la suite face au mécon-

tentement général cet accord fut annulé. C'est encore Mike Douglas qui dirigeait les organismes d'aide aux petits planteurs après le cyclone David. L'aide envoyée par les gouvernements et les organisations internationales fut distribuée arbitrairement. Certains paysans pauvres connus pour leurs opinions contre le gouvernement Seraphine furent privés d'une partie de ces aides en tôles, engrais, ou argent. Après le cyclone, la corruption s'étala sur une grande échelle, une partie de la population accusa même les membres du gouvernement d'avoir carrément empoché une partie des aides reçues de l'étranger. De plus, Mike Douglas et son frère Rosie sont parmi les plus gros propriétaires terriens de la Dominique ; ils possèdent d'immenses étendues de terres, et exploitent petits colons et ouvriers agricoles qui travaillent sur leurs terres. Quant à Seraphine, il a couvert tous les trafics quand il n'en fut pas lui-même l'instigateur. Un exemple : la veille des élections, des membres de son parti distribuaient dans certains villages des tôles reçues neuf mois avant par le gouvernement et qui auraient dû être distribuées aux sinistrés dans le cadre de l'aide internationale.

Voilà qui sont les hommes envers lesquels JA KA TA exprime plus que de la complaisance mais carrément un soutien.

En définitive, la conclusion que l'on peut tirer de l'article de JA KA TA, c'est que les gens qui défendent les idées qui y sont contenues comme ceux de l'U.P.L.G. par exemple sont tout prêts à proposer en Guadeloupe ce qu'ils louent en Dominique, la même politique menée par le même genre d'hommes à la Mike Douglas. Car en fin de compte c'est avec la même paire de lunettes que les gens de JA KA TA voient la politique en Dominique et en Guadeloupe.

LAMENTIN : LA POPULATION VEUT DES EXPLICATIONS CONCERNANT L'EAU

Cela fait assez longtemps qu'il existe un problème d'eau dans la commune du Lamentin.

Récemment c'est tout le bourg et toutes les sections qui ont été privés d'eau pendant environ huit jours. Cette coupure n'a pas manqué de provoquer dans la population ennui et tracasseries en tous genres. La chose était à ce point grave que la municipalité dut faire passer sur les ondes radiophoniques un communiqué demandant aux usagers de faire preuve de patience.

L'explication donnée pour justifier cette longue coupure faisait mention de travaux de réparation d'une partie du réseau.

Il faut donc croire que le réseau de distribution desservant la commune du Lamentin est dans un assez piteux état, puisqu'il aura fallu pas moins de huit jours de travaux, provoquant une coupure générale pour venir à bout d'une défection.

Outre cette coupure qui constitua une gêne insupportable pour la population entière, il existe pour certains habitants du bourg et la totalité des habitants des sections un grave problème de distribution d'eau.

En effet une grande partie des usagers ne peut avoir de l'eau que très tôt le matin, entre 4 heures et 7 heures ou assez tard dans la nuit, à partir de 20 ou 21 heures. C'est dire avec quelle peine les usagers accomplissent leurs tâches domestiques.

Et cette situation dure maintenant depuis plusieurs années. Jusqu'à présent, la population ignore les raisons d'une telle anomalie. Il paraît, et c'est la rumeur publique qui le laisse entendre, qu'il manque en certains endroits des châteaux d'eau de plus grande capacité ;

mais pourquoi ces réservoirs d'eau ne sont-ils pas construits ? Qui a la charge de les construire, la municipalité ou la Socea ?

Autant de questions auxquelles la population aimerait avoir des réponses.

Une autre question préoccupe la population : ce sont les différentes taxes qui lui sont réclamées en même temps que la quittance d'eau.

Ainsi les usagers paient-ils une taxe pour les ordures ménagères et une autre taxe d'assainissement... Ce qui les oblige à payer presque autant de taxes que de consommation d'eau.

Alors nombreux sont les usagers qui voudraient comprendre pourquoi il leur est exigé des taxes aussi importantes et quels rapports il y a entre la consommation d'eau et les taxes payées à la Socea.

Face à un tel état de fait le mécontentement grandit chaque jour un peu plus dans la population et il serait grand temps que des réponses soient apportées à toutes les questions que les Lamentinois se posent.

C'est à la municipalité qu'il incombe d'organiser devant toute la population un large débat sur la question d'eau et de permettre ainsi que chacun donne son avis en toute connaissance de cause.

C'est aussi à l'occasion d'un tel débat que des solutions démocratiquement élaborées pourraient être imposées à la Socea responsable de la distribution d'eau au Lamentin.

Un tel débat peut et doit être organisé. La municipalité dispose des moyens matériels pour l'organiser, à la population d'en manifester la volonté.

Réforme foncière : les petits colons ont bien des raisons d'être inquiets



Il y a une chose qui finit par paraître clairement au fil des différentes présentations et explications données sur la réforme foncière.

La SAFER (Société d'Aménagement Foncier Rural) doit disposer de 11 000 ha pour opérer cette réforme. Elle achète ces terres aux mains des capitalistes fonciers, la SIA-PAP, la SAG, la SAUB et la Compagnie Générale Mixte, à un prix variant paraît-il, entre 16 et 18 000 F l'hectare.

Mais sur ces 11 000 ha récupérés par la SAFER seuls 4 000 ha en fait étaient exploités en faire-valoir direct par ces sociétés foncières et peuvent être négociés directement.

Le reste des terres, 7 000 ha, est déjà occupé par des travailleurs agricoles : les colons. Ceux-ci vivent sur ces terres, les cultivent, les ont mises en valeur depuis des dizaines d'années. Ils cultivent la canne à sucre pour la plupart et font broyer leurs cannes à l'usine appartenant à la société avec laquelle ils ont un contrat de colonat. La société se paie ainsi directement en retenant la valeur de 20 % environ de la récolte livrée. Ce mode d'exploitation de la terre, particulièrement féroce, a permis aux grosses sociétés foncières de s'enrichir considérablement.

Ainsi les 2/3 des terres promises pour installer des « agricultures modèles », « d'un type nouveau », ne sont pas libres.

C'est l'un des tours que savent bien présenter les responsables de l'administration coloniale.

Y-a-t-il quelque chose de prévu pour les colons ? Pour l'heure rien n'est vraiment précisé à ce sujet si ce n'est que la SAFER aura la propriété de ces terres et qu'elle les « rétrocedera » selon certaines conditions à définir. On avance que les colons qui souhaiteront continuer de travailler principalement dans l'agriculture et tout particulièrement « s'ils font de la canne », « auront un droit de préemption prioritaire » sur ces terres et qu'ils pourront bénéficier des aides accordées par les pouvoirs publics aux agriculteurs qui s'installent dans le cadre de la SAFER.

Que peuvent vouloir dire ces belles paroles pour des travailleurs qui vivent tout juste et très difficilement de leurs terres ? Que peuvent vouloir dire ces belles paroles au sujet d'opérations qui ne se réaliseront, d'après les prévisions, que dans 5 ou 10 ans ?

Nombreux sont les colons qui se posent des questions. Pourront-ils conserver les parcelles qu'ils ont toujours travaillées et sur lesquelles ils sont nés pour certains ? Ces terres leur seront-elles louées à nouveau, vendues, alors qu'ils ont déjà sué sang et eau dessus ? Ils n'en savent rien.

Ils ont vraiment l'impression d'être traités une fois de plus comme les parias de l'affaire,

car l'état et même les éventuels acquéreurs discutent déjà de ce qui sera fait ou de ce qu'il faudra faire sur ces terres qui normalement leur reviennent de droit.

La seule chose qui ait été signifiée clairement aux colons c'est qu'à court terme, ils auront un nouveau patron, la SAFER qui perpétuera encore un certain nombre d'années le système inique du colonat. Jean d'Armen-gaud, directeur de la DDA abordant le problème du colonat dans une interview à France-Antilles, disait : les colons « deviennent tout simplement les colons de la SAFER. Leurs droits et leurs devoirs ne connaîtront pas de modifications ».

Une telle option, même si elle est à court terme, montre on ne peut plus clairement quel sort est réservé aux travailleurs agricoles dans cette soi-disant réforme foncière.

Les colons et les autres catégories de travailleurs en feront les frais.

Face à cela ils ont tout intérêt à se regrouper et ne compter que sur eux-mêmes pour faire entendre leurs voix.

Marianne TIBUS

POLOGNE : Les syndicats libres peuvent être une arme efficace pour la classe ouvrière



dans l'espoir de les récupérer par la suite, de s'attacher leurs dirigeants, et de les intégrer d'une manière ou d'une autre à l'appareil d'état, en en faisant des organes de collaboration de classe. Il n'est pas impossible qu'une telle évolution se fasse si les ouvriers eux-mêmes ne contrôlent pas de très près leurs syndicats et s'ils ne veillent pas à ce que leur fonctionnement reste démocratique, avec la participation active de tous et le droit à la parole pour tous.

Si au contraire, à l'image des comités de grève qu'ils ont constitués dans les usines pour conduire leurs luttes, les travailleurs font de ces syndicats des lieux de discussion, libre et ouvert, de formation politique, ou règne la plus grande démocratie, ils peuvent devenir de véritables foyers d'organisation pour la classe ouvrière, qui lui permettront d'arracher par la suite d'autres libertés politiques à l'état polonais et à la bureaucratie soviétique.

Et c'est finalement cela qui sera déterminant dans les luttes futures de la classe ouvrière polonaise.

Claire GOYA

SUITE DE L'EDITORIAL

La violence de l'Etat est plus dangereuse pour nous que celle du G.L.A.

Et tout le problème sera de savoir si cette violence sera reprise par d'autres, si elle va correspondre aux sentiments d'une fraction suffisamment large de la population pour devenir un véritable mouvement destiné à mettre fin à l'existence de l'administration coloniale.

Les travailleurs n'ont donc aucune raison de partager le point de vue de l'administration coloniale, ni de répondre aux appels à la dénonciation des autorités militaires.

Si des jeunes sont poussés à ce type d'actions terroristes c'est aussi parce que les travailleurs se laissent lier les mains par les dirigeants réformistes ou timorés. L'action des travailleurs manque d'envergure et ne propose aucune perspective à l'ensemble de la population dont une très grande partie est constituée de jeunes chômeurs.

Et apparemment ceux-là moralement approuvent ou se réjouissent lors des attentats dirigés contre les gens ou les objets qui symbolisent l'administration coloniale.

L'avenir de la Guadeloupe dépend de ce que feront aujourd'hui les travailleurs. S'ils prennent conscience qu'il faut s'opposer à la politique coloniale et à ses méfaits, s'ils parviennent à s'organiser pour présenter des perspectives globales destinées à enrayer la déconfiture économique orchestrée par l'administration, ils auront alors la direction des luttes et parviendront à mobiliser autour d'eux les plus combattifs.

Mais en l'absence d'une telle prise de conscience, les jeunes ne peuvent que s'orienter toujours plus vers le terrorisme.

Communiqué de Presse de Combat Ouvrier

Combat Ouvrier dénonce le quadrillage policier et le renforcement du système répressif de l'administration coloniale en Guadeloupe. Prenant prétexte des différents attentats commis depuis quelque temps dans notre pays par un groupe terroriste, l'administration coloniale cherche à mettre en tutelle toute la population et à faire taire les organisations révolutionnaires et anti-colonialistes, mais aussi d'autres membres de la population : fouilles des voitures, quadrillage du quartier « Brest » à Capesterre, perquisitions chez des jeunes de Sainte-Anne.

Combat Ouvrier réaffirme avec force que c'est l'illégitimité du pouvoir colonial qui explique l'accomplissement d'actes terroristes contre lui.

La direction des affaires politiques, économiques et culturelles de la Guadeloupe doit appartenir au peuple Guadeloupéen et non pas à une administration parachutée de 7 000 km.

Combat Ouvrier appelle tous les militants anti-colonialistes quelle que soit leur appartenance politique, à lutter ensemble pour s'opposer à toute tentative de répression contre les organisations révolutionnaires et anti-colonialistes.

Direction Politique de « Combat Ouvrier »

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

Combat Ouvrier

B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

CIF Pointe-à-Pitre

Commission paritaire

N° 51728